

15 NOVEMBRE

1^{er} 1813
 Requisition
 De Dénrées
 1061 ^{fr} - //

Par autre Requisition Du 1^{er} 1813 de l'ind. Canton
 De l'arsatotte à été Requis De fournir 26 Bœufs gras
 16 hectolitre 1/2 d'an de vie, cest d'uy arts conduits a Bayonne, plus
 23 hect. 1/2 d'afroume, 44 quintaux Metricque, d'avoine 23 hecto 1/2 De
 Legumes Secs, 155 hect. D'avoine, 204 quintaux Metricque De foin

Et 40 quintaux de paille des six derniers arts divrables au. andré du Curac
 Dans le sus Brefs Delai, La Réunion des Maire du Canton se fit a la
 Sous prefecture a angoulême le 4 1^{er} 1813 L'entreprise des Bœufs se fit
 par des. Boussier arainou de 654 ^{fr} d'avoine) ¹⁷⁴ 8502 ^{fr} -
 Le surplus a été entrepris par des. Bejnaud jeune de l'odan
 Moy. La somme de - - - - - 13964 ^{fr} -
 Total payé par le Canton - - - - - 22466 ^{fr} -
 Dans ce total la Commune De Combieu fut taxée et avouée
 De 1061 ^{fr}, il y a en surcharge De 15 ^{fr} cad au marc le franc de l'ind
 Contributions elle n'aurait payé que 1046 ^{fr} -
 Les 1061 ^{fr} ont été reparties en III art. Du role fait à ce sujet
 Boulland